



BY ABILWAYS

CONFÉRENCES
D'ACTUALITÉ

TOUS NIVEAUX

Ref. : 6201934

Durée :
0,29 jour - 0,29 heure

Tarif :
Salarié - Entreprise : 190 €
HT

ATELIER RH- COVID-19 : CONTRAT DE TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL ET TÉLÉTRAVAIL

Quels sont les aménagements ?

La pandémie à laquelle nous faisons face bouleverse le cadre légal du contrat de travail. Face à ces difficultés, l'employeur conserve son pouvoir de direction et doit connaître toutes les possibilités qui lui sont permises pour organiser le retour de son salarié, réagir et envisager la baisse d'activité (provisoire ou de longue durée). Spécialiste RH, vous êtes confrontés à de très nombreuses problématiques, pour lesquelles, nous vous proposons de vous donner toutes les clefs juridiques et pratiques pour prendre les meilleures décisions.

Rendez-vous pour ce webinar spécial RH, le jeudi 14 mai à 14h avec Sabrina SALVADOR, Senior Associate chez Baker et McKenzie

PROGRAMME

Atelier RH - COVID-19 : Contrat de travail, conditions de travail et télétravail

Classe Virtuelle animée par **Sabrina SALVADOR**, Senior Associate- Partner, PG Employment et Litigation chez Baker McKenzie

Les modifications du contrat de travail

- Horaires, rémunérations... quelles sont les modifications possibles pour l'employeur ? Le salarié peut-il refuser ? Quels sont les effets pour le contrat de travail ?

Le télétravail

- Quelles sont les dispositions et comment l'appliquer dans ma structure ?
- Est-ce qu'il faut faire un avenant ?

Conditions de travail du salarié

- Quelles sont les obligations de l'employeur ?

L'employeur doit-il fournir les équipements de travail ? Comment assurer la protection de la base de données ? Quelles informations fournir au télétravailleur ?

- Quels sont les aménagements possibles ?
- Contrôle du temps de travail

Droits de l'employeur Quels sont les moyens de contrôle ?

Versus droits du salarié : droit à la déconnexion